

Enquêtes

Boues rouges : jusqu'ici tout va bien

Les boues rouges de l'usine d'alumine de Gardanne (13) ne seront bientôt plus déversées en mer. Mais elles continueront d'être stockées dans une décharge à ciel ouvert sur la commune de Bouc-Bel-Air. A côté de riverains qui craignent pour leur santé.



Accordera, accordera pas ? L'enquête publique sur l'autorisation de rejets « liquides » en méditerranée par l'usine d'alumine Alteo (Ex-Pechiney et Rio Tinto), à Gardanne (13), a pris fin le 25 septembre dernier. Toutes les heures depuis 1966, 180 m³ de déchets bourrés de zinc, de plomb ou encore d'arsenic - les fameuses « boues rouges » - se déversent continuellement dans le canyon de Cassidaigne, au large de Cassis. Une zone en plein cœur du parc national des Calanques. Sommé d'en finir avant la fin de l'année avec ces rejets solides issus de la transformation de la bauxite, l'Etat doit maintenant se prononcer sur la légalité de rejets « liquides », de l'eau extraite de la boue grâce à des filtres-presses. Si l'attention est focalisée sur cet aspect, tout

utilisée comme décharge depuis 1905... Une bauxaline que l'entreprise cherche à valoriser (revêtement ou (sic) dépollution des sols), pour le moment sans succès.

« Poison »

En février dernier, le Ravi décrivait déjà le ras-le-bol de certains riverains excédés par les poussières rouges venues de Mange Garri. Comme Abdellatif Khaldi, qui souffre d'un cancer du cœur et qui s'est vu diagnostiquer une tumeur au poumon cet été. Aucun lien avec l'entreposage des boues rouges n'est avéré mais lui, reste persuadé que les poussières volatiles de bauxaline sont ce qui l'« empoisonne ». Et s'interroge sur les quelques cas de cancer, notamment du sein, dans le voisinage. Alors qu'aucune

enquête sanitaire n'avait été jusqu'à présent réalisée, l'Institut national de veille sanitaire, probablement sous pression de la ministre de l'écologie, mène une enquête épidémiologique depuis le mois de mai. Les conclusions ne seront pas connues avant la fin de l'année. Pour Eric Duchenne, le directeur des opérations d'Alteo, « toutes nos études montrent que ce produit n'est pas dangereux ». D'autres études, menées par des laboratoires indépendants fin 2014, démontrent pourtant la présence très anormalement élevée de composés chimiques toxiques. La Criirad (1) a également relevé une radioactivité 4 à 8 fois supérieure au milieu naturel local. « Il est facile de faire peur à tout le monde avec un compteur Geiger », se défend Eric Duchenne. Un rapport interne, daté de 2005, indique pourtant que la bauxaline ne pouvait pas passer les portails de détection radioactifs de la décharge d'Entressen...

L'information claire et indépendante se fait rare. Seul Yves Noack, chercheur au CNRS et directeur de l'Observatoire hommes-milieux du bassin minier de Provence, mène des recherches sur les particules fines dégagées par la décharge du Mange Garri. « Alteo n'est pas tenu de mesurer la quantité de PM 2,5, les particules fines les plus dangereuses. Dans cette zone, il n'y a pas plus qu'en centre-ville sans épisode venteux notable. Mais c'est leur composition qui nous intéresse et c'est ce que nous sommes en train d'étudier. » Autre problème : le ruissellement d'eau de pluie chargée de métaux lourds. En février dernier, Alteo signifiait à la préfecture une résurgence d'eau dans le quartier du chemin de Valabre, où habite Abdellatif Khaldi. La mairie a pris parallèlement un arrêté pour interdire la consommation et l'arrosage de l'eau provenant de cette gigantesque nappe phréatique de 750 km², parfois située à 70 cm sous les boues du Mange Garri. L'Etat s'en

inquiète-t-il ? Ni la préfecture, ni l'agence de l'eau n'ont souhaité répondre au Ravi. Alteo, qui prône la « transparence », assure sur son site Internet qu'il n'y a aucun rejet d'eau dans le milieu naturel. Ce que conteste noir sur blanc la DREAL (2) dans un rapport de juillet 2015 suite à une inspection des lieux... Pour Rémy Carrodano du collectif vigilance de Gardanne, la meilleure solution resterait encore de transférer l'usine à Fos-sur-Mer, là où débarque la bauxite guinéenne et où le foncier disponible permettrait de stocker les déchets en lagunage, la solution la moins polluante.

Communication

« Les responsabilités sont multiples. Incriminer seulement Alteo ne mène à rien », juge François-Michel Lambert (FML), député de Gardanne encore étiqueté écologiste jusqu'à cet été. L' élu, jugé trop conciliant avec Alteo par les militants associatifs, charge l'Etat mais aussi le maire (LR) de Bouc-Bel-Air, Richard Mallié, qui devant la pression du dossier se veut « plus écolo qu'écologiste » mais qui a « accordé pendant 20 ans des permis de construire dans cette zone exposée ». En septembre, la mairie et Alteo ont signé une charte qui instaure deux comités de suivi, l'un pour les riverains, l'autre pour les habitants de Bouc-Bel-Air. « Le but est d'échanger, d'informer et de faire remonter des informations », explique Eric Duchenne d'Alteo. Oui c'est de la communication. Mais pour agir. » Abdellatif Khaldi souffle : « C'est toujours pareil avec eux et rien ne change. Ce n'est pas la première fois qu'ils tentent de nous "informer". Ils cherchent juste à gagner du temps. » Et dans cette histoire, le temps, c'est beaucoup d'argent.

1. Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité.
2. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Clément Chassot

MAUVAISE SAISON À CAMARET

Auraient-ils un problème avec la culture ? Début septembre, le FN manifestait contre une exposition marseillaise jugée « pédophile ». A Camaret-sur-Aigues (84), le maire Front national Philippe de Beauregard a fait retirer l'affiche de *La belle saison* dans le hall de l'hôtel de ville et sur le site internet de la mairie. Le film de Catherine Corsini - qui s'est fendue d'une lettre assassine - met en scène les amours de deux femmes, incarnées par Cécile de France et Izia Higelin, avec des scènes de nu. Le maire d'extrême droite assure qu'il n'est pas homophobe mais qu'il a pris cette décision parce qu'« aucun avertissement n'accompagne le film alors que certaines scènes peuvent choquer les plus jeunes ». Il n'a pas interdit la diffusion dans une salle communale où, chose rare, plus de 100 personnes étaient présentes. Ce qui a au moins permis aux opposants de se compter ! Le maire, un agent double ?

SOPHIE TAPIE, FILLE A PAPA

Sophie Tapie, fille de Bernard et chanteuse folk de profession, fait régulièrement l'objet d'articles dans le journal *La Provence*, dont son père est le principal actionnaire. En juin déjà, un papier était consacré à la première partie de Johnny Hallyday que la fille à papa assurait le soir même à Nîmes. Le 27 septembre, à l'occasion d'un concert à la foire de Marseille, la fille de « Nanard » a eu carrément droit à un entretien filmé sur le site web de *La Provence*. Sophie Tapie y évoque les difficultés d'une chanteuse country, une musique « très mal vue » que la télévision et les maisons de production boycottent. D'ailleurs, son éviction de l'émission *The Voice* est « la preuve que je n'ai pas été pistonnée ». Le retour des malheurs de Sophie !

MARÉCHAL (LA REVOILA) LE PEN

Marion Maréchal (nous voilà) - Le Pen crie à la persécution. Le 17 septembre dernier, la candidate Front national aux régionales a été chahutée au sortir d'une réunion publique à Guillestre (05). Des manifestants ont hué la députée frontiste et des bousculades ont éclaté avec le service d'ordre. Des témoins accusent la tête de liste FN aux régionales en Paca d'avoir provoqué délibérément ces échauffourées en sortant sans prévenir au milieu de la foule. Le lendemain, la mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83) a pris un arrêté interdisant la tenue d'une réunion publique de la candidate d'extrême droite sur la commune. Christine Lanfranchi-Dorgal, la maire (LR) de la ville et fille de l'ancien président du conseil général du Var, a invoqué des problèmes de sécurité, la demande du FN ayant été reçue seulement trois jours avant l'échéance.

JACQUES BOMPARD RÉPUBLICAINOPHOBES

Jacques Bompard (Ligue du Sud) a fait enregistrer, en juillet, à l'Assemblée nationale une proposition de loi pour lutter contre la « christianophobie ». Le député-maire d'Orange affirme que la communauté chrétienne est victime de discriminations et « que les actes christianophobes ne sont pas punis de la même façon que l'antisémitisme, la xénophobie ou le racisme ». Pour l' élu d'extrême droite la France, fille aînée de l'Eglise, n'existe que « grâce à des siècles de monarchie et de politiques catholiques ». Et pour étayer ses thèses, ce grand laïc se base sur les travaux du très sérieux *Observatoire de la christianophobie*, un blog d'extrême droite façon « Bloc identitaire », qui répertorie les faits divers touchant de près ou de loin à la religion chrétienne...